

INCENDIE





ÉQUIPIER PREMIÈRE INTERVENTION - MANIPULATION EXTINCTEURS

> En cas de départ de feu, il est nécessaire d'agir le plus rapidement possible afin de limiter les conséquences.

DURÉE

2 à 4 heures / groupe.

PUBLIC

L'ensemble du personnel sans restriction de fonction.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EFFECTIF MAXIMUM

12 participants / groupe.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

12 mois

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation Power-Point, générateur de flamme, extincteurs, livret de formation.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article L4741-2 du Code du travail.
Article R4227-28 du Code du travail.
Article R4227-33 du Code du travail.
Article R4227-37 du Code du travail.
Article R4227-39 du Code du travail.

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et, en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

CONTENU

Théorie :

- ⇒ Statistiques accidents du travail ;
- ⇒ Contexte réglementaire ;
- ⇒ Les acteurs de la prévention ;
- ⇒ Les causes les plus fréquentes d'incendie ;
- ⇒ Que faire en cas d'accident ?
- ⇒ Le triangle du feu ;
- ⇒ La combustion ;
- ⇒ Les conséquences de l'incendie ;
- ⇒ Prévenir le risque d'incendie ;
- ⇒ Les grands principes d'extinction d'un feu ;
- ⇒ Les extincteurs ;
- ⇒ La signalisation.

Pratique :

- ⇒ Exercice pratique et mise en situation ;
- ⇒ Mise en application de toutes les mesures de sécurité requises ;
- ⇒ Analyse, suivi et propositions d'améliorations par le formateur ;
- ⇒ Examen pratique.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : INCE01-IEM



ÉQUIPIER PREMIÈRE INTERVENTION - MANIPULATION EXTINCTEURS / ÉVACUATION

➤ *En cas de départ de feu, il est nécessaire d'agir le plus rapidement possible afin de limiter les conséquences.*

DURÉE

1 jour - 7 heures.

PUBLIC

L'ensemble du personnel sans restriction de fonction.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EFFECTIF MAXIMUM

12 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

12 mois

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation Power-Point, générateur de flamme, extincteurs, livret de formation.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Règle R6 APSAD (Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurances),
Art. L4141-2 du Code du travail,
Articles R4227-28, R4227-33, R4227-37 R4227-39 du Code du travail.

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Etre capable d'utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un début d'incendie. Avoir les bons réflexes et comportements face au risque incendie. Organiser l'évacuation en fonction des consignes incendie propre à l'établissement.

CONTENU

Théorie :

- ⇒ Statistiques accidents du travail ;
- ⇒ Contexte réglementaire ;
- ⇒ Les acteurs de la prévention ;
- ⇒ Les causes les plus fréquentes d'incendie ;
- ⇒ Que faire en cas d'accident ?
- ⇒ Le triangle du feu ;
- ⇒ La combustion ;
- ⇒ Les conséquences de l'incendie ;
- ⇒ Prévenir le risque d'incendie ;
- ⇒ Les grands principes d'extinction d'un feu ;
- ⇒ Les extincteurs ;
- ⇒ La signalisation ;
- ⇒ La détection, la prévention incendie, l'évacuation, le rôle de chacun ;
- ⇒ Les points de rassemblement ;
- ⇒ Les équipiers d'évacuation (guide, serre file, chargé ou responsable d'évacuation) ;
- ⇒ Les fumées et leurs conséquences ;
- ⇒ Préparation de l'évacuation avec les responsables pour exercice futur ;
- ⇒ Aide des équipiers d'évacuation et serre file ;
- ⇒ Proposition pour l'amélioration de la procédure.

Pratique :

- ⇒ Exercice pratique et mise en situation ;
- ⇒ Mise en application de toutes les mesures de sécurité requises ;
- ⇒ Analyse, suivi et propositions d'améliorations par le formateur ;
- ⇒ Examen pratique.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : INCE02-EPI



ÉQUIPIER SECONDE INTERVENTION -

En cas de départ de feu, il est nécessaire d'agir le plus rapidement possible afin de limiter les conséquences.

DURÉE

2 jours - 14 heures.

PUBLIC

L'ensemble du personnel sans restriction de fonction.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EFFECTIF MAXIMUM

10 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

12 mois

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation PowerPoint, générateur de flamme, extincteurs, livret de formation.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Règle R6 APSAD (Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurances),
Art. L4141-2 du Code du travail,
Articles R4227-28, R4227-33, R4227-37 R4227-39 du Code du travail.

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Assurer, organiser et coordonner l'évacuation. Être capable d'utiliser les moyens de seconde intervention pour compléter l'action des EPI. Avoir une connaissance approfondie du risque incendie et de ses dangers.

Veiller à la sécurité des personnes.

CONTENU

Théorie :

- ⇒ Statistiques accidents du travail ;
- ⇒ Contexte réglementaire ;
- ⇒ Les acteurs de la prévention ;
- ⇒ Les causes les plus fréquentes d'incendie ;
- ⇒ Que faire en cas d'accident ?
- ⇒ Le triangle du feu ;
- ⇒ La combustion ;
- ⇒ Les conséquences de l'incendie ;
- ⇒ Prévenir le risque d'incendie ;
- ⇒ Les grands principes d'extinction d'un feu ;
- ⇒ Les extincteurs ;
- ⇒ La signalisation ;
- ⇒ La détection, la prévention incendie, l'évacuation, le rôle de chacun ;
- ⇒ Les points de rassemblement ;
- ⇒ Les équipiers d'évacuation (guide, serre file, chargé ou responsable d'évacuation) ;
- ⇒ Les fumées et leurs conséquences ;
- ⇒ Préparation de l'évacuation avec les responsables pour exercice futur ;
- ⇒ Aides des équipiers d'évacuation et serre file ;
- ⇒ Proposition pour l'amélioration de la procédure ;
- ⇒ Les moyens de secondes intervention.

Pratique :

- ⇒ Exercice pratique et mise en situation ;
- ⇒ Mise en application de toutes les mesures de sécurité requises ;
- ⇒ Analyse, suivi et propositions d'améliorations par le formateur ;
- ⇒ Examen pratique.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : INCE03-ESI



AGENT DE SÉCURITÉ INCENDIE NIVEAU 1 SSIAP 1

Acquérir les compétences nécessaires aux missions de prévention et d'intervention d'un agent de sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH).
FORVALYS est agréé pour les formations SSIAP 1 - SSIAP 2 - SSIAP 3

DURÉE

Initial : 77 heures (Examen Inclus)
Remise à niveau : 3 jours
Recyclage : 2 jours

PUBLIC

Postulant aux fonctions d'agent de sécurité incendie en ERP ou IGH.

PRÉ-REQUIS

Attestation SST ou PSC1, H0/B0 (habilitation personnel non électricien),
Aptitude médicale. Capacité à rédiger une main courante.

EFFECTIF MAXIMUM

12 participants en formation initiale
15 participants en recyclage et remise à niveau

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

3 ans.

VALIDATION DES ACQUIS

Diplôme SSIAP1.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation Power-Point, générateur de flamme, extincteurs, quizz box, visites sur sites, livret.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 25 juin 1980 modifié .
Arrêté du 2 mai 2005.

AGREMENT PRÉFECTORAL

Formation diplômante SSIAP.

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Être capable de maîtriser les risques particuliers, les dispositions réglementaires et les mesures de prévention afin de limiter les risques d'incendie dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) et les Immeubles de Grande Hauteur (IGH).

CONTENU

Théorie :

- ⇒ Théorie du feu, propagation, phases de l'incendie ;
- ⇒ Comportement au feu des matériaux ;
- ⇒ Réglementation des ERP et IGH : classement, principes fondamentaux de sécurité, implantation, isolement, évacuation, désenfumage, éclairage, MS ;
- ⇒ Installations techniques : électricité, ascenseurs, nacelles, etc. IFEA (eau et gaz), colonnes sèches et humides, SSI ;
- ⇒ Rôle et missions de l'agent de sécurité : le service/poste/documents de sécurité, les rondes et surveillance des travaux, l'accueil des secours, la sensibilisation des occupants ;
- ⇒ Concrétisation des acquis : méthodes d'extinction d'un feu, mise en situation d'intervention,

Pratique :

- ⇒ Visites applicatives d'ERP et d'IGH ;
- ⇒ Applications pratiques : connaissance du PCS/réagir à l'alerte/application des consignes/communication/secours extérieurs/entretien et vérification des équipements techniques.

Examen :

- ⇒ Jury présidé par le Directeur Départemental des Services d'Incendie Secours (DDISIS) ou son représentant et d'un chef de service de sécurité incendie.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : INCE04-SP1



CHEF D'ÉQUIPE DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE NIVEAU 2 SSIAP 2

Acquérir les compétences nécessaires aux missions de prévention et d'intervention d'un agent de sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH).
FORVALYS est agréé pour les formations SSIAP 1 - SSIAP 2 - SSIAP 3

DURÉE

Initial : 77 heures (Examen Inclus)
Remise à niveau : 3 jours
Recyclage : 2 jours

PUBLIC

Postulant aux fonctions d'agent de sécurité incendie en ERP ou IGH.

PRÉ-REQUIS

Attestation SST ou PSC1, H0/B0 (habilitation personnel non électricien).
Aptitude médicale, capacité à rédiger une main courante, 1 an d'exercice SSIAP1.

EFFECTIF MAXIMUM

12 participants en formation initiale
15 participants en recyclage et remise à niveau

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

3 ans.

VALIDATION DES ACQUIS

Diplôme SSIAP2.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation Power-Point, générateur de flamme, extincteurs, quizz box, visites sur sites, livret.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 25 juin 1980 modifié .
Arrêté du 2 mai 2005.

AGREMENT PRÉFECTORAL

Formation diplômante SSIAP.

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Être capable de maîtriser les risques particuliers, les dispositions réglementaires et les mesures de prévention afin de limiter les risques d'incendie dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) et les Immeubles de Grande Hauteur (IGH).

CONTENU

Théorie :

- ⇒ Rôle et mission du chef d'équipe ;
- ⇒ Gestion, management d'une équipe de sécurité ;
- ⇒ Application des consignes de sécurité, gestion des incidents techniques ;
- ⇒ Manipulation du SSI : système de détection d'incendie, système de mise en sécurité incendie ;
- ⇒ Hygiène et sécurité au travail en matière de sécurité incendie ;
- ⇒ Chef de poste en situation de crise, exercices de mise en situation ;
- ⇒ Information de la hiérarchie ;
- ⇒ Gestion du PCS ;
- ⇒ Conseils techniques aux secours,

Pratique :

- ⇒ Visites applicatives d'ERP et d'IGH ;
- ⇒ Applications pratiques : gestion du PCS/conseils techniques aux secours/visites applicatives.

Examen :

- ⇒ Jury présidé par le Directeur Départemental des Services d'Incendie Secours (DDISIS) ou son représentant et d'un chef de service de sécurité incendie.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : INCE05-SP2



CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE NIVEAU 3 SSIAP 3

Acquérir les compétences nécessaires aux missions de prévention et d'intervention d'un agent de sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH).
FORVALYS est agréé pour les formations SSIAP 1 - SSIAP 2 - SSIAP 3

DURÉE

Initial : 31 jours (216 heures) + examen
Remise à niveau : 5 jours
Recyclage : 3 jours

PUBLIC

Postulant aux fonctions d'agent de sécurité incendie en ERP ou IGH.

PRÉ-REQUIS

Etre titulaire du Bac, ou diplôme de niveau 4 de la qualification SSIAP 2 ou ERP2/IGH2.

EFFECTIF MAXIMUM

12 participants en formation initiale
15 participants en recyclage et remise à niveau

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

3 ans.

VALIDATION DES ACQUIS

Diplôme SSIAP3.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation Power-Point, générateur de flamme, extincteurs, quizz box, visites sur sites, livret.

RÉFÉRENCES RÈGLEMENTAIRES

Arrêté du 25 juin 1980 modifié .
Arrêté du 2 mai 2005.

AGREMENT PRÉFECTORAL

Formation diplômante SSIAP.

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Être capable de maîtriser les risques particuliers, les dispositions réglementaires et les mesures de prévention afin de limiter les risques d'incendie dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) et les Immeubles de Grande Hauteur (IGH). Gérer un SSI.

CONTENU

Théorie :

- ⇒ Rôle et mission du chef d'équipe ;
- ⇒ Gestion, management d'une équipe de sécurité ;
- ⇒ Application des consignes de sécurité, gestion des incidents techniques ;
- ⇒ Manipulation du SSI : système de détection d'incendie, système de mise en sécurité incendie ;
- ⇒ Hygiène et sécurité au travail en matière de sécurité incendie ;
- ⇒ Chef de poste en situation de crise, exercices de mise en situation ;
- ⇒ Gestion des risques ;
- ⇒ Conseils techniques aux secours ;
- ⇒ Conseil au chef d'établissement ;
- ⇒ Correspondant des commissions de sécurité ;
- ⇒ Le budget du service de sécurité.

Pratique :

- ⇒ Visites applicatives d'ERP et d'IGH ;
- ⇒ Applications pratiques : Gestion du PCS/conseils techniques aux secours/visites applicatives.

Examen :

- ⇒ Jury présidé par le Directeur Départemental des Services d'Incendie Secours (DDISIS) ou son représentant et d'un chef de service de sécurité incendie.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : INCE06-SP3



EXERCICE D'EVACUATION

En cas de départ de feu, il est nécessaire d'agir le plus rapidement possible afin de limiter les conséquences.

DURÉE

2 à 4 heures / groupe .

PUBLIC

L'ensemble du personnel sans restriction de fonction.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

EFFECTIF MAXIMUM

Aucun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

6 mois.

VALIDATION DES ACQUIS

Compte rendu d'évacuation.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Générateur de fumée.

RÉFÉRENCES RÈGLEMENTAIRES

R 4227-28 du Code du travail.
R 4227-34 du Code du travail.
R 4227-38 du Code du travail.

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Faire un état des lieux. Mettre en place des actions d'amélioration. Prise de conscience et sensibilisation. Connaître et appliquer les procédures d'évacuation en cas d'incendie.

CONTENU

- ⇒ La détection, la prévention incendie, l'évacuation, le rôle de chacun ;
- ⇒ Les points de rassemblement ;
- ⇒ Les fumées et leurs conséquences ;
- ⇒ Les responsabilités de l'entreprise ou de la collectivité locale ;
- ⇒ Les équipiers d'évacuation (guide, serre file, chargé ou responsable d'évacuation) ;
- ⇒ Préparation de l'évacuation avec les responsables ;
- ⇒ Déclenchement de l'évacuation par la simulation d'un départ de feu au moyen d'une machine à faire de la fumée ;
- ⇒ Relevé du déroulement de l'évacuation, des réactions et chronométrage ;
- ⇒ Aides des équipiers d'évacuation ;
- ⇒ Réunion des guides et serre-files pour commentaire et conseils ;
- ⇒ Proposition pour l'amélioration de la procédure.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : INCE07-IEE



PORT DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (A.R.I.)

Pour apprendre à utiliser un appareil respiratoire isolant (ARI), il faut d'abord connaître les règles de sécurité individuelle, puis, grâce à des exercices appropriés le porteur prend conscience des problèmes physiologiques liés au port de l'ARI.

DURÉE

3 heures.

PUBLIC

Personnel devant, pour des raisons d'exploitation ou en cas d'urgence, évoluer en milieu toxique et/ou hostile.

Personnel devant effectuer des interventions sur cuve.

Personnel appelé à devenir équipier de deuxième intervention.

PRÉ-REQUIS

Être reconnu médicalement apte au port de l'appareil respiratoire isolant.

EFFECTIF MAXIMUM

10 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

6 mois.

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation Power Point, livret de formation.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Loi du 31/12/1991-Titre III, Livre II du Code du Travail.

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Être capable d'évoluer et d'exécuter des manœuvres simples en milieu toxique, en toute sécurité, avec le port d'un appareil respiratoire isolant.

CONTENU

Théorie :

- ⇒ Les atmosphères non respirables : les fumées d'incendie, les épandages et atmosphères toxiques ;
- ⇒ Les contraintes physiologiques : les perturbations sensorielles ;
- ⇒ Le matériel : l'ARI à circuit ouvert, l'ARI à circuit fermé, la ligne de vie ;
- ⇒ L'opération, les règles de base : les règles à respecter avant l'engagement, les règles communes pendant l'engagement, les règles à respecter après l'engagement ;
- ⇒ L'opération, les procédures opérationnelles : procédure avant l'engagement, procédure pendant l'engagement, procédure après l'engagement.

Pratique :

- ⇒ Exercice pratique et mise en situation ;
- ⇒ Mise en application de toutes les mesures de sécurité requises ;
- ⇒ Analyse, suivi et propositions d'améliorations par le formateur ;
- ⇒ Examen pratique.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : INCE08-ARI